



## Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

**Public visé** : Tout public âgé de 10 ans minimum

**Prérequis** : Aucun

**Objectifs** : Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

**Contenu** : Protection – Alerte – Malaises – Perte de connaissance – Arrêt cardiaque – Obstruction des voies aériennes – Traumatisme – Plaies -brûlures – Hémorragies

**Durée** : 8 heures

**Modalités pratiques et logistiques** : Formation sur une journée complète ou 2 demies-journée, pas de restauration prévue

**Délais d'accès à la formation** : Inscription par téléphone jusqu'à 10 candidats, pré-inscription possible sur internet

**Accessibilité aux personnes handicapées** : Formation accessible au public en situation de handicap et sera adaptée en fonction des participants et du niveau de handicap.

**Lieu de la formation** : BLOIS (SDIS41) – Centres de secours du département de Loir-et-Cher en fonction des disponibilités d'accueil – Sur site (entreprises, collectivités)

**Présentation de l'équipe pédagogique** : Les formateurs autorisés à animer ces formations « PSC1 » doivent être titulaires du certificat de compétence, à jour de formation continue, soit de « formateur en prévention et secours civique » ; soit de « formateur au premiers secours ».

Les titulaires du certificat de « formateur sauveteur-secouriste du travail » (FSST), à jour de formation de maintien et actualisation des compétences, sont également autorisés à dispenser l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ».

**Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation** : Exposés théoriques, démonstration pratiques et apprentissage des gestes, mises en situations professionnelles.

- **arrêté du 21 décembre 2016** : les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes de 1<sup>er</sup> secours pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.

Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

**Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences** : Tous les blocs de compétences doivent être validés.

**Equivalences, passerelles** : NON

**Suites de parcours** : NON

**Débouchés** : Prérequis pour des examens ou concours (Assistantes maternelles, licence de taxi, professeurs des écoles...)

**Taux d'obtention des certifications préparées** : 100 % de réussite

**Documentation utile** : Un livret « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » est remis à chaque participant à l'issue de la formation

**Tarifs** : 60 euros par personnes – Forfait de groupe (6 à 10 stagiaires) : 540 € / groupe

**Contact** :

- UDSP 41 – [udsp41@sdis41.fr](mailto:udsp41@sdis41.fr) - 02 54 51 54 37